

Voilà une question que le comité devrait examiner. J'espère que le comité étudiera à fond cette question après sa visite dans les réserves.

Je me propose d'appuyer la motion. J'espère que le comité poursuivra son travail non seulement pendant un mois ou deux mais jusqu'au début de la session de 1967.

M. Raymond Langlois (Mégantic): A ce sujet, nous sommes tout à fait d'accord, mes honorables amis et moi-même, avec les propos du député de Skeena. Je le dis même au risque de me faire appeler néo-démocrate. Cela ne me fait rien. On a déjà dit pire que cela de moi. On m'a déjà qualifié de libéral.

Le ministre lui-même pourrait bien faire quelque chose à ce sujet. Il pourrait peut-être accepter l'établissement d'une commission permanente qui ferait enquête sur ces problèmes et qui ne cesserait d'en suivre l'évolution, de sorte que le Parlement puisse comprendre exactement toute mesure qui s'impose. Il me vient à l'esprit que non seulement la commission pourrait être instituée immédiatement, mais aussi qu'elle pourrait poursuivre ses travaux jusque pendant la prochaine session pour éviter une solution de continuité.

• (3.40 p.m.)

Comme l'a dit le député de Skeena, le comité voulait rencontrer ces gens, qui ont actuellement l'impression d'être complètement oubliés par le gouvernement fédéral et par leurs compatriotes canadiens. Après tout, monsieur l'Orateur, ils ont été les premiers citoyens de notre pays et j'estime qu'on devrait leur rendre justice en étudiant les exigences qu'ils ont le droit de formuler.

A mon avis, le ministre devrait étudier sérieusement les instances que lui ont soumises les députés, y compris ses propres collègues au comité; ils ont soutenu qu'on pourrait instituer ce comité immédiatement. Ce qui me désole, c'est qu'il n'ait pas été institué plus tôt; nous pourrions aujourd'hui en lire des rapports très utiles. Nous avons perdu plusieurs mois et ce serait regrettable d'en perdre davantage en raison de détails de procédure ou parce que quelqu'un veut mettre des bâtons dans les roues. Sus aux saboteurs. Donnons au comité la chance de faire son travail.

Il importe peu que ce soit un comité permanent, un comité spécial ou que l'on crée une commission royale d'enquête. Je ne vois pas ce qui empêche le ministre d'en accepter la

[M. Orlikow.]

création immédiate; je ne comprends pas non plus pourquoi il s'oppose à ce que le travail du comité se poursuive même pendant la nouvelle session. Pour ma part, j'accepte sans aucune réserve les remarques du député de Skeena et je crois que mes collègues partagent mes sentiments.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, je suis membre de ce comité et je peux souscrire à tous les propos des préopinants.

Je voudrais faire une observation qui me semble importante. Une des difficultés à laquelle le comité a dû faire face découle du fait que la plupart des membres qui s'intéressent aux affaires indiennes s'intéressent aussi à l'activité d'un autre comité qui s'occupe des affaires du nouveau ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. J'ai fait partie du comité des affaires indiennes et du comité des affaires du Nord. Au cours de l'an dernier, le comité des affaires du Nord a parcouru le Nord et visité certains parcs nationaux; voilà pourquoi divers députés qui faisaient partie des deux comités n'ont pu participer au voyage projeté du comité des affaires indiennes. J'ai souligné le fait mais il incombe au gouvernement de résoudre le dilemme.

Bon nombre de nos comités fonctionnent encore d'après les anciennes structures des différents ministères de l'État. A mon avis, nous pouvons résoudre en partie le dilemme du comité des affaires indiennes en établissant un seul comité qui étudiera toutes les activités du nouveau ministère des affaires indiennes et du Nord canadien.

Des députés ont signalé que les premiers citoyens canadiens ont partout accueilli avec enthousiasme la nouvelle que les membres des sous-comités de l'important comité des affaires indiennes visiteraient les réserves. Or, on n'a pas donné suite à cette déclaration, ce qui a inévitablement suscité un sentiment de déception.

D'autres déclarations ont été faites ces derniers mois au sujet des affaires indiennes, avec le même résultat. Des programmes détaillés sur le logement et d'autres installations dans les réserves ont été annoncés, mais jusqu'ici, les habitants des réserves n'ont pu obtenir de détails des hauts fonctionnaires des affaires indiennes sur place, au sujet de ces programmes et de leur application.